

VILLE DE
Mascouche**CORRESPONDANCE INTERNE**

Le 3 décembre 2009

DESTINATAIRE : M. Francis Caron, directeur – Service de la sécurité publique

EXPÉDITEUR : Mme Lyne Talbot, directrice adjointe – Urbanisme et environnement

OBJET : *Audiences publiques*

Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous informer que nous avons transmis votre réponse à la question vous ayant été adressée lors de la première partie du BAPE dans le dossier d'Écolosol.

Cependant, la coordonnatrice du BAPE, Mme Monique Gélinas, nous réitère la question en invoquant que vous n'avez pas répondu à l'ensemble des volets de ladite question. Ainsi, afin d'éviter toute ambiguïté, nous vous citons la question reçue le 2 décembre 2009, telle que formulée par Mme Gélinas :

«Est-ce que la Ville de Mascouche a évalué l'impact à long terme de la présence d'une telle cellule d'enfouissement sur son territoire une fois le site fermé, soit par exemple en termes de surveillance, de sécurité publique ou de perte de revenus fiscaux ? Et si oui, quels sont-ils et de quelle manière ont-ils été évalués ? La réponse de votre Service de la Sécurité publique ne précise pas s'il y a un impact à long terme de la présence de la cellule d'enfouissement une fois le site fermé».

Vous comprendrez que le BAPE est en attente de ces réponses afin de les rendre disponibles sur leur site web. Ainsi, nous vous serions gré de bien vouloir traiter cette demande avec diligence.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lyne Talbot, directrice adjointe - Urbanisme et environnement
LT/cb

c.c. M. Luc Tremblay, directeur général
M. Claude Théberge, urb., directeur



VILLE DE
Mascouche

SÉCURITÉ PUBLIQUE



CORRESPONDANCE INTERNE

À : Madame Lyne Talbot, directrice adjointe
Urbanisme et environnement
Service de l'aménagement du territoire
Le 3 décembre 2009

De : Service de la sécurité publique
Dossier - 639

Objet : AUDIENCES PUBLIQUES

Madame,

Pour faire suite à la correspondance transmise le 30 novembre 2009, nous vous apportons des précisions supplémentaires relativement à l'élément suivant :

Évaluation de l'impact à long terme de la présence de la cellule d'enfouissement une fois le site fermé?

À la fermeture de ce site, avec les informations connues aujourd'hui, le service de police n'est pas en mesure d'évaluer l'impact à long terme de la présence de la cellule d'enfouissement une fois le site fermé.

Toujours avec les informations connues aujourd'hui, le service de police n'envisage pas de prendre des mesures spécifiques pour la protection des lieux. Ce site est dans un secteur rural de la ville et l'impact de sa fermeture n'amènera aucune modification à notre plan de patrouille.

Dans l'espoir que ces renseignements seront à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir, Madame Talbot, l'expression de nos sentiments distingués.

Francis Caron, directeur
Service de la sécurité publique

FC/mb